

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. BROME-MISSISQUOI
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND**

4 juillet 2011	Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Armand, tenue à la salle du Conseil de Saint-Armand, lundi le 4 juillet 2011 à 19h30, sous la présidence de Monsieur Réal Pelletier, maire.
Présences	Sont aussi présents, les conseillers suivants : Daniel Boucher, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau.
Absences	Le conseiller Richard Désourdy est absent.
Autres présences	La directrice générale, Jacqueline Chisholm, l'inspecteur municipal, Luc Marchessault ainsi que sept citoyens sont aussi présents.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après la prière et après avoir constaté quorum, Monsieur le maire Réal Pelletier ouvre la séance, présente l'ordre du jour et demande son adoption.

1. Prière

ADMINISTRATION

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011
4. Comptes du mois payés et à payer
5. Dépôt du rapport trimestriel
6. Achat d'un nouveau photocopieur
7. Formation avec Me Elaine Francis : *Éthique et Déontologie en Matière Municipale*

COMMUNICATIONS

8. Compte-rendu de la rencontre du comité des communications
9. Module rôle en ligne avec C.I.B.

SECURITÉ PUBLIQUE

10. Projet « Bon voisin, Bon œil »
11. Rapport du chef pompier
12. Rémunération des cadets durant les mesures d'urgence

VOIRIE MUNICIPALE

13. Rapport de l'inspecteur municipal
14. Renouvellement du contrat de déneigement, déglçage et fourniture de matériaux avec le MTQ
15. Vente de la faucheuse Holbec
16. Estimé et épreuve pour des pancartes de nom de rue
17. Achat, avec la Municipalité de Pike-River, d'un réservoir pour l'abat-poussière
18. Achat d'une excavatrice

HYGIENE DU MILIEU

19.

URBANISME ET ZONAGE

20. Rapport de l'inspecteur en bâtiments
21. Compte-rendu de la rencontre du CCU
 - Dérogation mineure pour le 167 rue Notre-Dame
 - Vente d'une partie de terrain à Madame Helen Domingue au 628 chemin St-Armand
 - Demande de Monsieur Rosetti concernant le développement domiciliaire de Monsieur Quon
 - Article 59 de la loi sur la protection du territoire et des activités agricoles portant sur certaines demandes à portée collective
22. Décision de la C.P.T.A.Q. concernant la demande de Vidéotron
23. Orientation préliminaire de la C.P.T.A.Q. concernant la demande de Madame Nathalie Rippert et Monsieur Bernard Delacour

LOISIRS ET CULTURE

24. Taux pour les résidents extérieurs de Bedford pour les activités de glace
25. Projet de bibliothèque

AFFAIRES EXTERIEURES

26. Rapport de la MRC
27. Demande d'un service de halte-garderie durant le congrès de la FQM
28. CSSS La Pommeraie - Lits de longue durée
29. Demande d'appui de la Ville d'Amqui concernant la décentralisation
30. VARIA - Égouts dans le village de Saint-Armand

31. Levée

11-07-130 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : L'ordre du jour soit adopté tel que présenté en laissant le VARIA ouvert jusqu'à la fin de la séance.

ADOPTÉ

11-07-131 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu

QUE : Le procès-verbal de la séance ordinaire du 6 juin 2011 soit adopté tel que rédigé et lu par les membres du Conseil.

ADOPTÉ

Le conseiller Richard Désourdy arrive à 19h45.

4. COMPTES DU MOIS PAYÉS ET À PAYER

Les comptes suivants sont présentés pour acceptation :

TOTAL DES SALAIRES PAYÉS EN JUIN 2011 : 46 319.76 \$

LISTE DES COMPTES PAYÉS EN JUIN 2011 :

C1100408	Les Entreprises Dénex	3 417.75
C1100409	Stokes international	108.15
C1100410	Marc Riel	22.76
C1100411	(voir procès-verbal de la séance ordinaire du 1 ^{er} août 2011)	
C1100412	Tournoi de Golf - Ville de Bedford	140.00
C1100413	Petite Caisse	307.66
C1100414	Société Canadienne des Postes	102.72
C1100415	J.A. Beaudoin Construction limitée	17 006.61
C1100416	Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	569.63
C1100417	Concassage Pelletier inc.	69 692.61
C1100418	Super Marché Plouffe inc.	1 364.79
C1100419	Qualitas	4955.33
C1100420	Bistro le 8 ^e ciel	190.49
I0110090	Bell Canada	67.17
I0110091	Ministre du revenu du Québec	9 021.63
I0110092	Receveur General	3 457.89
I0110093	Telus	773.25
I0110094	Bell internet Haute Vitesse Affaires	87.66

Total des comptes payés 111 286.10 \$

LISTE DES COMPTES À PAYER :

C1100421	Luc Marchessault	602.00
C1100422	Jacques Pelletier	105.50
C1100423	Jérôme Pelletier	1 200.00
C1100424	Daniel Boucher	64.00
C1100425	Réal Pelletier	175.00
C1100426	Clément Galipeau	116.00
C1100427	Régie Intermun. Élimination Déchets	3 043.84
C1100428	Christiane Dubé	234.00
C1100429	Arlette Arpin	234.00
C1100430	Les Pétroles Dupont inc.	8 399.68
C1100431	Aquatech Soc. Gestion de l'eau	2 795.20
C1100432	Jacques Benoit	636.58
C1100433	Fédération Québécoise des municipalités	27.11
C1100434	Hugh Symington	464.16

C1100435 Papeterie Coupal (2010) inc.	585.05
C1100436 CDS Produits de Bureau inc.	34.52
C1100437 Excavation F. Lanoue inc.	205.07
C1100438 L.Bourgea & Fils inc.	164.27
C1100439 J.A. Beaudoin construction limitée	18 062.35
C1100440 Pièces d'autos de Bedford	119.04
C1100441 Motosport G & L enr.	333.77
C1100442 Serres et pépinière Champlain SNC	112.09
C1100443 Paradis, Lemieux, Francis, Avocats	3 219.57
C1100444 G.D.B. inc.	195.64
C1100445 Daniel Langlois inc.	15.74
C1100446 L'Homme & Fils enr.	3 306.13
C1100447 Organisme Bassin Versant	500.00
C1100448 Entreprises Brian Bourdeau	3 759.24
C1100449 Pompex inc.	2 309.49
C1100450 Location Florabec inc.	775.68
C1100451 Patrice Fontaine	2 763.25
C1100452 Atelier de mécanique Mobile de l'Estrie	2 946.12
C1100453 Restaurant chez pépé	127.61
C1100454 Groupe Maska inc.	319.83
C1100455 Concassage Pelletier inc.	2 128.24
C1100456 Annick Dalpé, notaire	550.00
C1100457 Alto Communication	116.75
C1100458 École Nationale des pompiers	73.39
C1100459 Bistro Traiteur le 8 ^e ciel Lac	191.44
C1100460 Sani-Eco inc.	523.64
C1100461 Réseau Mobilité plus	224.32
C1100462 Biolab	304.18
C1100463 Magasin général Pike-River	104.56
C1100464 Astronautes communication inc.	797.48
C1100465 Lamothe Énergie	687.96
C1100466 Toilettes Portatives Sanibert	353.17
C1100467 Nautic & Art.	222.15
C1100468 Groupe A.D.E.	265.45
C1100469 Marc Riel	17.08
C1100470 Marielle Cartier	72.00
C1100471 Messier Ginette Lamoureux	189.00
C1100472 James Bockus	160.00
C1100473 Nicolas Desautels	154.50
C1100474 Marché Gendreau inc.	123.77
C1100475 Excavation D. Plouffe inc.	1 063.02
C1100476 Béton Cowansville	820.26
C1100477 Dany duchesneau	413.00
C1100478 René Daraiche	37.50
C1100479 Yvan Cyr	30.00
C1100480 Matthew Maigar	83.50
C1100481 Alain Loyer	255.19
C1100482 Donald Galipeau	354.90

Total des comptes à payer 68 267.98 \$

Je, soussignée, directrice générale de la municipalité, certifie qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci haut mentionnées sont projetées par le conseil de la municipalité.

Directrice générale

**11-07-132 Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu**

QUE : les comptes ci hauts mentionnés au montant de 46 319.76 \$, de 111 286.10 \$ et de 68 267.98 \$ soient acceptés et payés ainsi que les factures suivantes:

- Ministère des Finances (APCHQ)	1 275.35 \$
- Société Développement St-Armand :	5 610.00 \$

ADOPTÉ

5. DÉPÔT DU RAPPORT TRIMESTRIEL

Le rapport trimestriel est déposé par la directrice générale.

11-07-133

6. ACHAT D'UN NOUVEAU PHOTOCOPIEUR

CONSIDÉRANT : l'offre de Copicom inc. pour un photocopieur de marque Sharp modèle MX2600N, au coût de 6 835 \$, plus les taxes;

CONSIDÉRANT : le coût de l'entente de service :

Copie en noir : 0.0115 \$ / copie;
Copie en couleur : 0.08 \$ / copie;

CONSIDÉRANT : l'offre de CDS Produits de Bureau inc. pour un photocopieur de marque Canon modèle IR-ADV-C5030, au coût de 6 997 \$ plus les taxes;

CONSIDÉRANT : le coût de l'entente de service :

Copie en noir : 0.008 \$ / copie;
Copie en couleur : 0.059 \$ / copie;
Le 1^{er} 7 000 copies couleur sans frais ou 1 an (le 1^{er} échéant). Valeur de 420 \$;

En conséquence,

Il est proposé par Marielle Cartier
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE: l'offre de CDS Produits de Bureau inc., pour un photocopieur de marque Canon modèle IR-ADV-C5030, au coût de 6 997 \$ plus les taxes, soit acceptée;

QUE : l'entente de service soit acceptée telle que décrite plus haut;

QUE : l'ancien photocopieur soit déménagé au local de la Station communautaire.

ADOPTÉ

11-07-134

7. FORMATION AVEC ME ÉLAINE FRANCIS : ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE EN MATIÈRE MUNICIPALE

CONSIDÉRANT : qu'une formation, « *Éthique et Déontologie en Matière Municipale* », est offerte par Me Élane Francis vendredi le 14 octobre 2011 ou samedi le 3 décembre 2011 au coût de 75 \$ plus taxes par participant;

En conséquence,

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : Daniel Boucher et Richard Désourdy soient inscrit à la formation offerte le 14 octobre 2011;

QUE : Réal Pelletier, Serge Courchesne, Marielle Cartier, Ginette Lamoureux Messier et Clément Galipeau soient inscrits à la formation offerte le 3 décembre 2011.

ADOPTÉ

8. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Monsieur Daniel Boucher fait le compte rendu de la rencontre du 23 juin 2011.

- 11-07-135 9. **MODULE RÔLE EN LIGNE AVEC C.I.B.**
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Ginette Lamoureux Messier
et résolu
- QUE : le module « RÔLE EN LIGNE », offert par la Corporation Informatique Bellechasse, soit acheté et installé au coût de 695 \$ plus taxes ;
- QUE : les frais d'hébergement et mises à jour du rôle 2011 soient acceptés au coût de 29.95 \$ par mois plus taxes.
- ADOPTÉ**
-
- 11-07-136 10. **PROJET « BON VOISIN, BON ŒIL »**
- Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu
- QUE : les pancartes « Bon voisin, Bon œil », soient distribuées à chaque porte du territoire de Saint-Armand par Médiaposte au coût de 109.10 \$ taxes incluses.
- ADOPTÉ**
-
11. **RAPPORT DU CHEF POMPIER**
- Le chef demande le chèque de 800 \$ couvrant les frais des premiers répondants sur le site de l'Expo de Bedford.
-
- 11-07-137 12. **RÉMUNÉRATION DES CADETS DURANT LES MESURES D'URGENCE**
- Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu
- QUE : les cadets, Tyler Symington et Andrew Bockus, soient rémunérés 10 \$ l'heure pour les travaux effectués durant les inondations.
- ADOPTÉ**
-
13. **RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**
- Rien à signaler.
-
14. **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE DÉNEIGEMENT, DÉGLAÇAGE ET FOURNITURE DE MATÉRIAUX AVEC LE MTQ**
- Le MTQ informe la municipalité que le contrat de déneigement, déglacage et fourniture des matériaux est renouvelé par tacite reconduction en date du 1^{er} juin 2011.
-
15. **VENTE DE LA FAUCHEUSE HOLBEC**
- Le sujet est reporté à la séance ordinaire de août.

11-07-138

16. ESTIMÉ ET ÉPREUVE POUR DES PANCARTES DE NOM DE RUE

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : des pancartes de nom de rue, telles que le modèle soumis par la compagnie Martech Signalisation Inc., en date du 16 juin 2011, soient commandées, jusqu'à concurrence du montant prévu au budget 2011, soit 15 000 \$.

ADOPTÉ

11-07-139

17. BRIGADIER (ÉPANDAGE DE CALCIUM)

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QU' : une entente de services pour l'épandage d'abat-poussière soit conclue avec la municipalité de Saint-Pierre-de-Véronne à Pike-River;

QUE : le maire, Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm soient autorisés à signer ladite entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

18. ACHAT D'UNE EXCAVATRICE

Le sujet est reporté à la séance ordinaire de août.

19.

Aucun sujet.

20. RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS

Le rapport est déposé.

21. COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CCU

11-07-140

DÉROGATION MINEURE POUR LE 167 RUE NOTRE-DAME

CONSIDÉRANT : la recommandation du CCU en date du 13 juin 2011;

En conséquence,

Il est proposé par Serge Courchesne
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Benoit Richer, et étudiée par le CCU le 13 juin 2011, pour un garage d'une superficie projetée de 84.4 mètres carrés soit acceptée;

QU' : aucun autre bâtiment accessoire ne sera autorisé sur cette propriété.

ADOPTÉ

11-07-141

VENTE D'UNE PARTIE DE TERRAIN À MADAME HELEN DOMINGUE AU 628, CHEMIN ST-ARMAND

CONSIDÉRANT : la recommandation du CCU en date du 13 juin 2011;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QU' : une partie du lot P-111, appartenant à la municipalité, d'une superficie d'environ 3 600 pieds carrés, soit vendue à Madame Helen Domingue, au prix de 0.20 \$ du pied carré;

QUE : tous les frais afférents à cette transaction (notaire, arpenteur, etc) soient payés par le propriétaire du 628, chemin St-Armand;

QUE : le maire, Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm soient autorisés à signer tous les documents afférents à cette transaction pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉ

11-07-142

DEMANDE DE MONSIEUR ROSETTI CONCERNANT LE DÉVELOPPEMENT DOMICILIAIRE DE MONSIEUR QUON

CONSIDÉRANT : la recommandation du CCU en date du 13 juin 2011;

En conséquence,

Il est proposé par Daniel Boucher
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QU' : une partie du lot 2-A, du cadastre du Village de Philipsburg, appartenant à Monsieur Sidney Landis Blankenship, soit acquise;

QUE : la maison non-habitée sur la propriété de Monsieur Blankenship soit démolie;

QUE : dans le protocole d'entente à être conclu entre la municipalité et Monsieur Quon, soient exigés le service d'aqueduc et un rond-point au bout de la rue projetée;

QUE : la rue Dale soit acquise par la municipalité et régularisée.

ADOPTÉ

22. DÉCISION DE LA C.P.T.A.Q. CONCERNANT LA DEMANDE DE VIDÉOTRON

La C.P.T.A.Q. autorise la demande de Vidéotron à l'effet d'installer une tour de communications autoportante de 75 mètres de hauteur sur une partie des lots 30 et 31 du cadastre de la Paroisse de Saint-Armand Ouest.

23. ORIENTATION PRÉLIMINAIRE DE LA C.P.T.A.Q. CONCERNANT LA DEMANDE DE MADAME NATHALIE RIPPET ET MONSIEUR BERNARD DELACOUR

L'orientation préliminaire de la C.P.T.A.Q. concernant la demande de Madame Nathalie Rippet et Monsieur Bernard Delacour, pour l'ajout d'un gîte du passant d'une table d'hôte, considère que la demande devrait être autorisée avec certaines conditions.

11-07-143

24. TAUX POUR LES RÉSIDENTS EXTÉRIEURS DE BEDFORD POUR LES ACTIVITÉS DE GLACE

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand rembourse aux résidents de Saint-Armand, 65 % des frais d'inscription au hockey mineur ou au patinage artistique, jusqu'à concurrence de 300 \$ par enfant par année;

QUE : le remboursement soit fait sur présentation d'un reçu officiel du paiement de l'inscription et d'une preuve de résidence;

QUE : la résolution no.11-06-124 soit, par la présente résolution, abrogée.

ADOPTÉ

11-07-144

25. PROJET DE BIBLIOTHÈQUE

CONVENTION ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ARMAND ET LE CENTRE RÉGIONAL DES SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA MONTÉRÉGIE INC.

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Armand désire offrir aux citoyens et citoyennes une bibliothèque municipale;

CONSIDÉRANT QUE : le conseil municipal de la Ville de Bedford accepte la municipalité de Saint-Armand à titre de membre affilié à la bibliothèque Léon-Maurice-Côté de Bedford, à condition que la municipalité soit également affiliée à « Le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie inc. »;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte de partager le coût du bail de la bibliothèque tel que préposé par la Ville de Bedford en date du 31 mai 2011;

CONSIDÉRANT : la convention proposée par « Le Centre Régionale de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie Inc. » concernant une affiliation de la municipalité de Saint-Armand;

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Marielle Cartier
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand accepte d'être affiliée à « Le Centre Régional de Services aux Bibliothèques Publiques de la Montérégie Inc. » par la convention proposée en date du 6 juin 2011;

QUE : le maire, Réal Pelletier, et la directrice générale, Jacqueline C. Chisholm, soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité ladite convention.

ADOPTÉ

11-07-145

REPRÉSENTATION DE LA MUNICIPALITÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CRSBP MONTÉRÉGIE

Il est proposé par Richard Désourdy
appuyé par Daniel Boucher
et résolu

QUE : la conseillère, Ginette Lamoureux Messier, soit désignée à titre de représentante de la municipalité de Saint-Armand à l'assemblée générale du CRSBP Montérégie.

ADOPTÉ

26. RAPPORT DE LA MRC

- la municipalité a jusqu'au 7 septembre prochain pour faire parvenir ses commentaires à la MRC concernant les limites proposées de la nouvelle affectation agricole dynamique.
- la Ville de Dunham achètera un terrain pour le nouveau bureau de la SQ.

27. DEMANDE D'UN SERVICE DE HALTE-GARDERIE DURANT LE CONGRÈS DE LA FQM

Aucune résolution.

28. CSSS LA POMMERAIE - LITS DE LONGUE DURÉE

Le document de suivi de ce dossier reçu de la Corporation de Développement de Bedford et Région a été transmis aux membres du Conseil municipal.

29. DEMANDE D'APPUI DE LA VILLE D'AMQUI CONCERNANT LA DÉCENTRALISATION

Aucune résolution.

30. VARIA

ÉGOUTS VILLAGE DE SAINT-ARMAND

La demande de soumission pour procéder à l'étude préliminaire sera faite prochainement.

INONDATIONS

Pourquoi pas fêter la fin des inondations ?

PÉRIODE DE QUESTIONS 21H00

- Nathalie Rivard :** nouvelle résidente
Égouts seulement dans le village ?
Vidéotron s'installe à Saint-Armand ?
- Réjean Benoit:** Remerciements contribution de la municipalité à l'Assemblée générale Annuelle du Journal le Saint-Armand;
- Roland Chaussé :** Avez-vous déjà songé à changer le nom de la rue « Quinn » ?
A apporté un échantillon d'eau avec lequel il vit depuis quelques mois
Lors d'un avis public avec la mention « avis contraire », envoyer l'avis contraire »
- Jean-Marie Schinck :** Bordure de ciment sur la rue James endommagée, l'eau coule et amène la gravelle dans le pluvial.
- Colette Litjens :** Contrat de déneigement en septembre ?
- Lise Bourdages :** Dans le domaine de la Falaise qui déneigera ?
- Monique Dupuis :** dimension pancartes sur le bord du lac avec un vent d'ouest...
- Réjean Benoit:** sur le chemin St-Armand, indiquer les numéros civiques de ... à... sur les pancartes.
- Lise Bourdages:** la 9^e avenue n'est pas facile à trouver.

ÉGOUTS DANS LE VILLAGE DE SAINT-ARMAND

11-07-146

INFRASTRUCTURE QUÉBEC

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Serge Courchesne
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand désire informer la MRC de Brome-Missisquoi qu'elle n'a aucun intérêt à participer au volet 3 du programme d'infrastructure Québec-Municipalités.

ADOPTÉ

CLD

Le CLD de Brome-Missisquoi informe la municipalité qu'il apportera un soutien promotionnel pour les entreprises directement touchées par les inondations.

LETTRE DE MONSIEUR YVES LANGLOIS

Monsieur Yves Langlois a fait parvenir une lettre de remerciements concernant les interventions des employés durant les inondations, laquelle est lue par monsieur le maire.

11-07-147

ORGANISME DU BASSIN VERSANT BAIE MISSISQUOI

CONSIDÉRANT : les inondations de la baie Missisquoi survenues au printemps 2011;

CONSIDÉRANT QUE : la municipalité de Saint-Armand souhaite déposer une demande de certificat d'autorisation auprès du Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de revitaliser les berges de la baie Missisquoi;

CONSIDÉRANT QUE : l'Organisme de Bassin Versant de la Baie Missisquoi recommande la revitalisation des berges tout le long de la baie;

CONSIDÉRANT QU' : un plan d'aménagement doit accompagner la demande faite au MDDEP;

En conséquence,

Il est proposé par Ginette Lamoureux Messier
appuyé par Richard Désourdy
et résolu

QUE : la municipalité de Saint-Armand demande des soumissions pour l'élaboration d'un plan d'aménagement pour refaire la berge de la baie Missisquoi, soit la revégétalisation et le nouvel empiérement ;

QUE : des invitations à soumissionner soient envoyées à Stéphane Corneau, Serge Pépin de Paysagement l'Unick et Pierre-Olivier Côté de Groupe Synergis.

ADOPTÉ

11-07-148

34. LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Serge Courchesne
et unanimement résolu

QUE : la séance soit levée à 21H25.

ADOPTÉ

DIRECTRICE GÉNÉRALE
Jacqueline C. Chisholm

MAIRE
Réal Pelletier